

## Conseil d'administration du 27 novembre 2019

---

### Délibération n° 2019-87

relative à l'arrêt, par le conseil d'administration, de la liste des documents, données et informations relatifs à la participation des employeurs à l'effort de construction et aux organismes de logement social (OLS)

---

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'AGENCE NATIONALE DE CONTROLE DU LOGEMENT SOCIAL

**Vu** le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles L.342-1, L.342-2, L.342-5, L.313-35-1, R.342-2, II, 11°, et R.342-3 ;

**Vu** le tableau 1 « *données financières et connexes récurrentes recueillies en 2020* » ;

**Vu** le tableau 2 « *données relatives aux patrimoines et aux réservations locatives recueillies en 2020* » ;

### DÉCIDE

**Article unique :** Le conseil d'administration arrête la liste des données nécessaires à l'exercice des missions de l'ANCOLS et recueillies de façon systématique en 2020 au contenu des tableaux 1 et 2, tels qu'annexés à la présente.

La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site Internet de l'ANCOLS ».

Fait à Paris-La Défense, 27 novembre 2019

Le Président du conseil d'administration

  
Jean GAEREMYNCK

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant la juridiction administrative de droit commun compétente dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*

## Conseil d'administration du 27 novembre 2019

### Annexe à la délibération 2019-87 relative au programme de recueil de données en 2020

#### **Rappel du cadre légal et réglementaire**

L'article L.342-5 du CCH dispose que « l'agence peut demander tous les documents, données ou justifications nécessaires à l'exercice de ses missions » et le 11° du II de l'article R.342-2 du CCH prévoit que le conseil d'administration de l'Agence « arrête la liste des documents, données et informations relatifs à la participation des employeurs à l'effort de construction et nécessaires à l'exercice de ses missions ». À noter que l'Agence est destinataire des données RPLS et des données HARMONIA. De ce fait, les sanctions prévues par l'article L.342-11 du CCH et les astreintes par l'article L.342-13 du même code peuvent s'appliquer en cas de manquement aux obligations déclaratives et conformément à la procédure de sanction approuvée lors de la délibération n°2018-33 du 24 octobre 2018 du conseil d'administration de l'ANCOLS.<sup>1</sup>

Outre ses missions de contrôle, d'étude et d'évaluation qui nécessitent des données et informations, l'article L.342-2 – I 4°) prescrit à l'Agence la mission d'assurer la production annuelle de données statistiques et financières relatives à la participation des employeurs à l'effort de construction.

Par ailleurs, l'article L.342-5 du CCH a été complété par l'ordonnance n° 2016-1408 du 20 octobre 2016 relative à la réorganisation de la collecte de la participation des employeurs à l'effort de construction qui a ajouté l'alinéa comme suit : « Pour l'exercice de ses missions, l'Agence est destinataire de toutes les informations nécessaires concernant les éléments d'assiette et de calcul des participations mentionnées à l'article L. 313-1 du présent code et à l'article L. 716-2 du code rural et de la pêche maritime relatives aux entreprises assujetties aux obligations énoncées aux mêmes articles. »

Afin de se conformer au cadre légal et réglementaire rappelé ci-dessus, le contenu des données à recueillir en 2020 est soumis à la délibération du conseil d'administration de l'ANCOLS.

#### **Contenu des données à recueillir en 2020 et délibération du CA**

Les données à recueillir en 2020 sont détaillées ci-après en distinguant d'une part les données financières et connexes, et d'autre part les données relatives aux patrimoines et aux réservations locatives.

**Tableau 1 : Données financières et connexes récurrentes recueillies en 2020**

Types de données	Entités	Contenu et format des données	Calendrier	Évolutions
Données définitives 2019	ALS	Balance provisoire des comptes sociaux : Balance comptable par fonds (détail des auxiliaires, codes)	Fin avril 2020	Aucune évolution

<sup>1</sup> Comme cela est fait pour HARMONIA par la DHUP, l'accès de l'Agence aux données du répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) sera notifié aux organismes dans le courrier de lancement de la collecte pour l'année 2020 adressé par la DHUP et le SDES aux bailleurs.

Types de données	Entités	Contenu et format des données	Calendrier	Évolutions
		activité et flux), formats natifs et transformation par ANCOLS		
		Balance définitive des comptes sociaux : Balance comptable par fonds (détail des auxiliaires, codes activité et flux), documents présentés en AGO	Mi-mai 2020	
		Tableaux Excel reprenant partiellement le contenu de l'annexe légale + données d'activité	Fin avril 2020	
		Données consolidées*	Fin mai 2020	
	ONV	Balance des comptes sociaux y compris un tableau Excel reprenant les données de l'activité de l'entité	Fin avril 2020	Il s'agit du premier exercice de recueil de données pour l'ONV
	ALI	Balance des comptes sociaux	Fin avril 2020	Aucune évolution
		Données consolidées*	Fin mai 2020	
	ALG	Balance des comptes sociaux	Fin avril 2020	Aucune évolution
		Données consolidées*	Fin juin 2020	
	AFL	Balance des comptes sociaux et des comptes consolidés ; Documents présentés en AGO (comptes sociaux et comptes consolidés) : formats natifs et transformation par l'ANCOLS	Fin mai 2020, soit date limite CA + 15 jours	Aucune évolution
APAGL	Balance des comptes sociaux complétée des documents présentés en AGO : formats natifs et transformation par l'ANCOLS	Fin mai 2020, soit date limite CA + 15 jours	Aucune évolution	
SICF	Tableau Excel synthétisant les données représentatives de l'activité en matière de collecte et d'emploi des fonds issus de la PEC	24 avril 2020, soit date de clôture + 110 jours	Aucune évolution	
OLS (HLM et SEM de logements sociaux)	Tableau Excel synthétisant les données représentatives de l'activité en matière de collecte et d'emploi des fonds issus de la PEC	Fin juin 2020, soit date de clôture + 180 jours. Ce calendrier reste à actualiser une fois que le planning de la DHUP sera adopté	Aucune évolution	

Types de données	Entités	Contenu et format des données	Calendrier	Évolutions
		Accès en consultation aux données Harmonia (états réglementaires) et aux statistiques BOLERO	Selon le calendrier défini par la DHUP	Aucune évolution
	Associations bénéficiant de fonds PEC	Tableau Excel présentant les principales données financières, les relations financières et/ou de gouvernance avec le secteur PEEC et une description sommaire du patrimoine immobilier à usage locatif détenu et/ou géré	Fin juin 2020, soit date de clôture + 180 jours	Tout comme l'année dernière, recueil annuel auprès des organismes dépassant les seuils suivants en moyenne sur trois ans (ressources PEC annuelles de plus de 153 000 euros ou encours PEC annuels de plus de 1 550 000 euros) et pour les autres, principe de rotation sur 3 ans par tirage au sort sans remise

\* S'agissant des données consolidées du groupe Action Logement, celles-ci comprendront les éléments suivants :

- La base de paramétrage ;
- Les comptes consolidés ;
- Les balances consolidées ;
- Les liasses de consolidation ;
- Les écritures de liasses de consolidation ;
- Le périmètre de consolidation et les méthodes de consolidation ;
- Le bilan et le compte de résultat contributif ;
- le portefeuille de titres ;
- le calcul des taux retenus pour la détermination du portefeuille de titre ;
- le détail et la nature des retraitements ;
- le détail et la nature des éliminations intragroupes ;
- le détail des opérations de neutralisation ;
- les écritures centrales de consolidation permettant le passage des comptes sociaux aux comptes consolidés du groupe ;
- les méthodes et les règles d'évaluation du bilan et du compte de résultat consolidés.

Tableau 2 : Données relatives aux patrimoines et aux réservations locatives recueillies en 2020

Types de données	Entités	Contenu et format des données	Calendrier	Évolutions
Données réservations locatives 2019	ALS	Recueil général : Tableaux Excel de données agrégées comptabilisant les droits de réservation et leur usage, et de données détaillées concernant les opérations financées	Mi-avril 2020	Reconduction pour la quatrième année d'un recueil transitoire afin de faciliter la déclaration dans le contexte de réorganisation d'Action Logement suite à sa réforme : recentrage sur les seuls droits PEEC, en logements ordinaires et en structure collective. Certains niveaux de description sont allégés.  Compte tenu de la structure de l'information disponible dans la période transitoire, la déclaration des données sur les opérations financées sera réalisée par ALS et celles des données sur les droits de réservation sera décentralisée à l'échelle des anciens CIL.
		Recueil DALO : Tableaux Excel de données agrégées d'usage des droits de réservation au regard de l'obligation DALO	Mi-avril 2020	
	SICF	Tableaux Excel de données agrégées comptabilisant les droits de réservation et leur usage ainsi que le patrimoine du groupe, et de données détaillées concernant les opérations financées	Mi-avril 2020	
Données Patrimoine PEEC 2019	AFL	Recueil général : Tableaux Excel de données agrégées comptabilisant les logements et leur usage ainsi que le patrimoine du groupe et les opérations financées	Mi-avril 2020	
		Recueil DALO : Tableaux Excel de données agrégées d'usage des logements au regard de l'obligation DALO	Mi-avril 2020	